maintenant!

Extrait du registre des délibérations Commission « Epanouissement du Citoyen et Jeunesse » Conseil municipal du 10 mars 2014 Séance du 11 février 2014

Musée Gallé-Juillet - Nuit des musées 2014 - demande de subvention auprès du Conseil Régional de Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM BOUADDI, CABARET, MME JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, M.BELMHAND, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, M.TAHI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. VILLEMAIN Pouvoir à : Mme CAPON M. BERNARD-LUNEAU Pouvoir à M. GRIMBERT Mme CARLIER M LEMAIRE Pouvoir à : M. BEAUBRUN Mme BARBETTE Pouvoir à : Mme FEVRIER M. MACHU Pouvoir à : Mme LEFEVRE Pouvoir à : M. BELMHAND

Etaient absents:

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. ABBA SIDICK, Mme PAMART, M. NACHITE, Mme RIFFAULT, M. VARLET, M. CHEURFA

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
Nombre de conseillers en exercice
39
39

Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Rapport de présentation :

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

La ville de Creil participera à la 10^e édition de la Nuit européenne des Musées, le 17 mai 2014. Pour cette édition, le musée Gallé-Juillet organise une manifestation autour du thème du «Mariage». Cela comprend une visite animée dans les salles du musée, ainsi que des animations dans la salle des gardes et en extérieur.

Dans le cadre de cette manifestation culturelle ayant pour objectifs le développement d'animations en direction de tous les publics et le rayonnement du patrimoine creillois, il vous est proposé de solliciter une subvention de 1 000 euros auprès du Conseil Régional de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.





33

aintenanf!

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission Epanouissements en date du 11 février 2014,

Considérant la participation de la Ville, à la 9^{ème} édition de la Nuit Européenne des musées,

Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire:

Votants: 33

Pour: 33

Contre: 0 Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 1 000 euros auprès du Conseil Régional de Picardie dans le cadre de la Nuit des musées 2014 et de signer tous les documents y afférents.

Article 2 : d'imputer la recette, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 322/7472/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage: 1 4 MARS 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

et publication ou notification le .. ALUG3(704)

LE MAIRE

éral de l'Oise

par délégan La Directe



